

Les Maisons des Illustres composent un ensemble de lieux de mémoire majeurs pour la compréhension de l'histoire locale et nationale, et du rôle joué par ses acteurs politiques, religieux, scientifiques et artistiques. Elles témoignent de la diversité patrimoniale de notre pays, dans ses traces monumentales comme dans celles laissées dans l'imaginaire collectif.

Créé par le ministère de la Culture et de la Communication, le label Maisons des Illustres signale à l'attention du public les lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire de femmes et d'hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France.

Le label  
**MAISONS  
DES ILLUSTRÉS**

est attribué aux maisons qui ouvrent leurs portes aux visiteurs plus de quarante jours par an et qui ne poursuivent pas une finalité essentiellement commerciale. Il garantit un programme culturel de qualité (authenticité et originalité du contenu muséographique, organisation régulière de manifestations culturelles) et propose des formes d'accompagnement à la visite adaptées à tous, notamment au public scolaire.



[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

[www.culture.fr](http://www.culture.fr)

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
**MAISONS  
DES ILLUSTRÉS**  
ET DE LA COMMUNICATION

De la maison au domaine,  
du château à l'appartement  
et du musée à l'atelier,  
les Maisons des Illustres  
constituent un ensemble  
patrimonial original  
dont le ministère de la Culture  
et de la Communication  
entend faire reconnaître  
la valeur culturelle.

## Les MAISONS, patrimoine intime et éclectique

La Maison ouvre au principe de l'œuvre, aide à deviner son motif, laisse percevoir son essence. En franchissant son seuil, chacun est invité à ressentir la force du souvenir et de l'indicible, le souffle de la création ou de l'engagement.

Chaque Maison se distingue par des singularités architecturales, une configuration originale (appartement ou villa, château ou atelier) ou une destination particulière (tantôt lieu d'habitation, tantôt lieu de travail). Toutes proposent une rencontre avec les œuvres de culture à l'endroit même où elles ont été pensées et conçues.

Certaines d'entre elles donnent carte blanche à des artistes pour une évocation esthétique liée à l'univers de l'Illustre ayant lui aussi trouvé ses sources d'inspiration sur le lieu concerné.

D'autres encore perpétuent l'esprit de l'illustre personnage par l'accueil en résidence d'écrivains, de peintres ou de comédiens.

Les maisons labellisées proposent une diversité architecturale et thématique représentative de la qualité et de la diversité de l'action culturelle conduite dans chaque région par l'ensemble des services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication, les collectivités territoriales, les propriétaires privés et les structures associatives.

## Les ILLUSTRÉS, figures de l'Histoire

La célébration des hommes et femmes illustres trouve en France une expression privilégiée tant le fil de son histoire a nourri une mémoire profonde, dans les villes comme au cœur de nos campagnes.

Les trajectoires individuelles de ces personnages, qui ont consacré leur vie à leur passion, ont marqué les paysages, les époques et les esprits.

Le label Maisons des Illustres apporte une meilleure lisibilité à la fonction sociale et culturelle de ces sites qui font partie intégrante de notre patrimoine collectif.

Les Maisons des Illustres célèbrent les personnalités qui se sont distinguées dans les univers des arts plastiques et visuels, du spectacle et de la création musicale.

Elles mettent à l'honneur ceux dont l'œuvre appartient à l'histoire de la pensée et de la littérature ou a favorisé le développement des sciences et de l'industrie.

Elles distinguent également les hommes et les femmes dont l'action a été marquée par un engagement fort dans la défense des valeurs de la République, la lutte contre l'esclavage et l'émancipation des peuples.